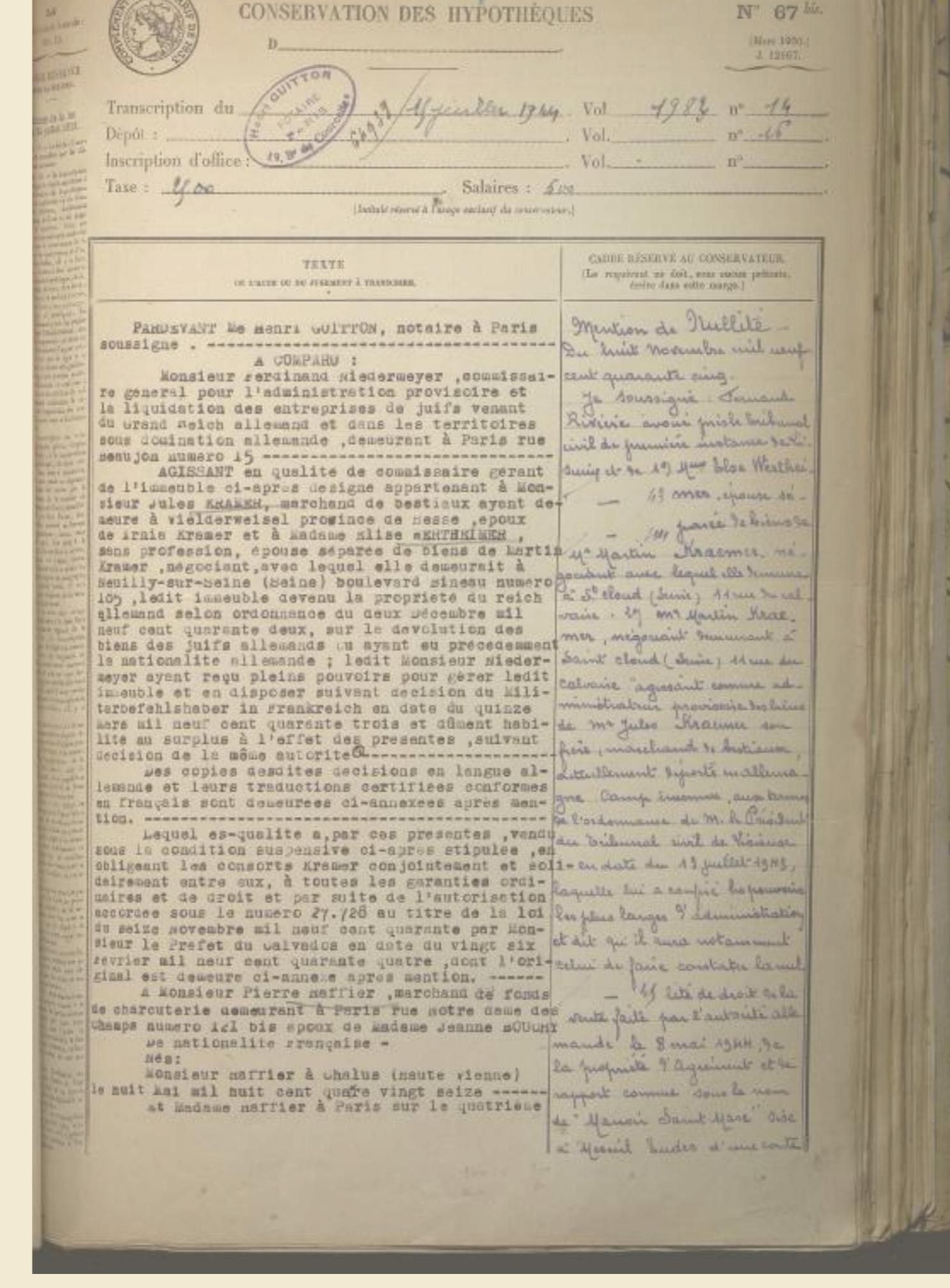




EXPOSITION

(Extra) ordinaires

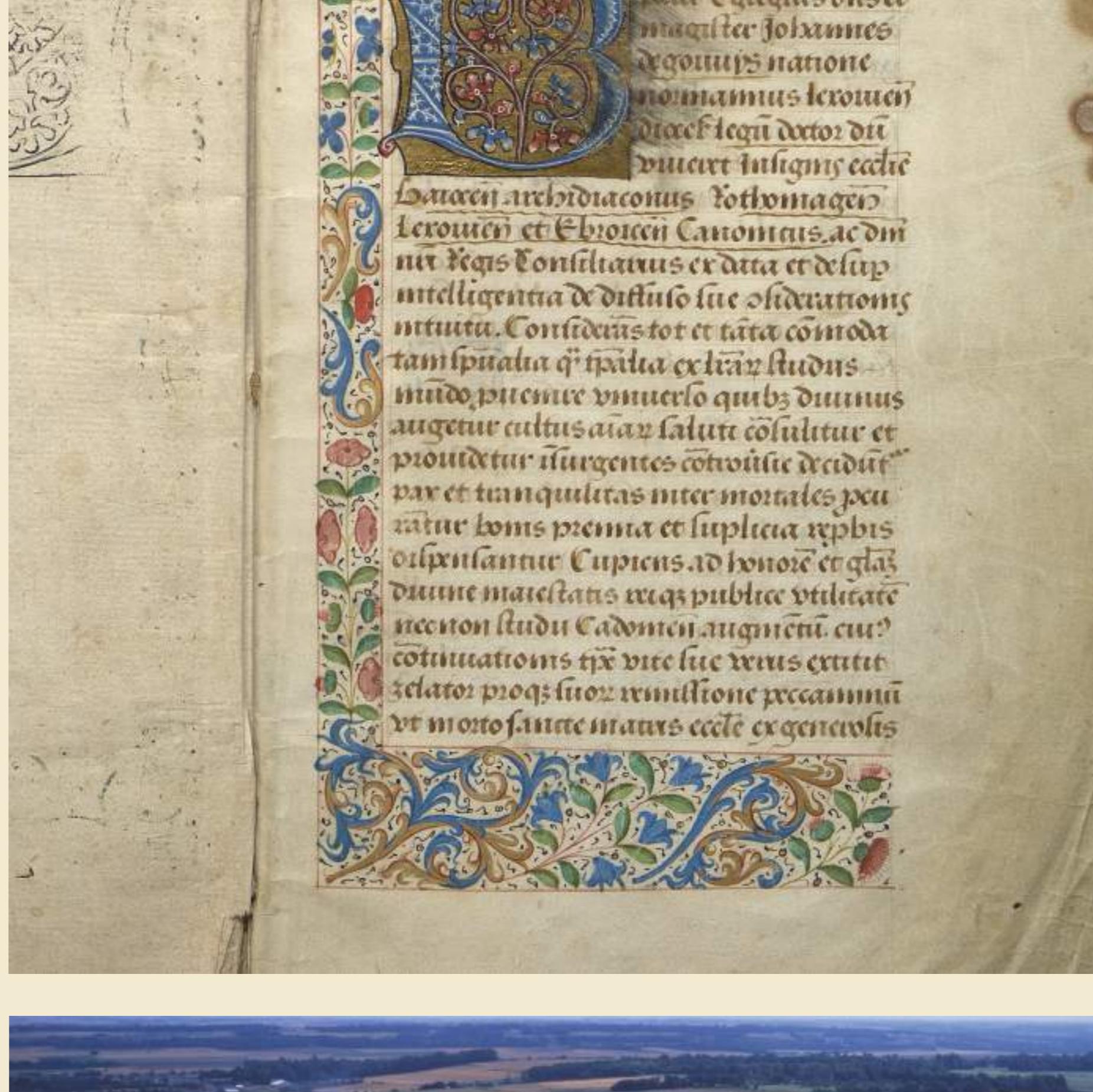
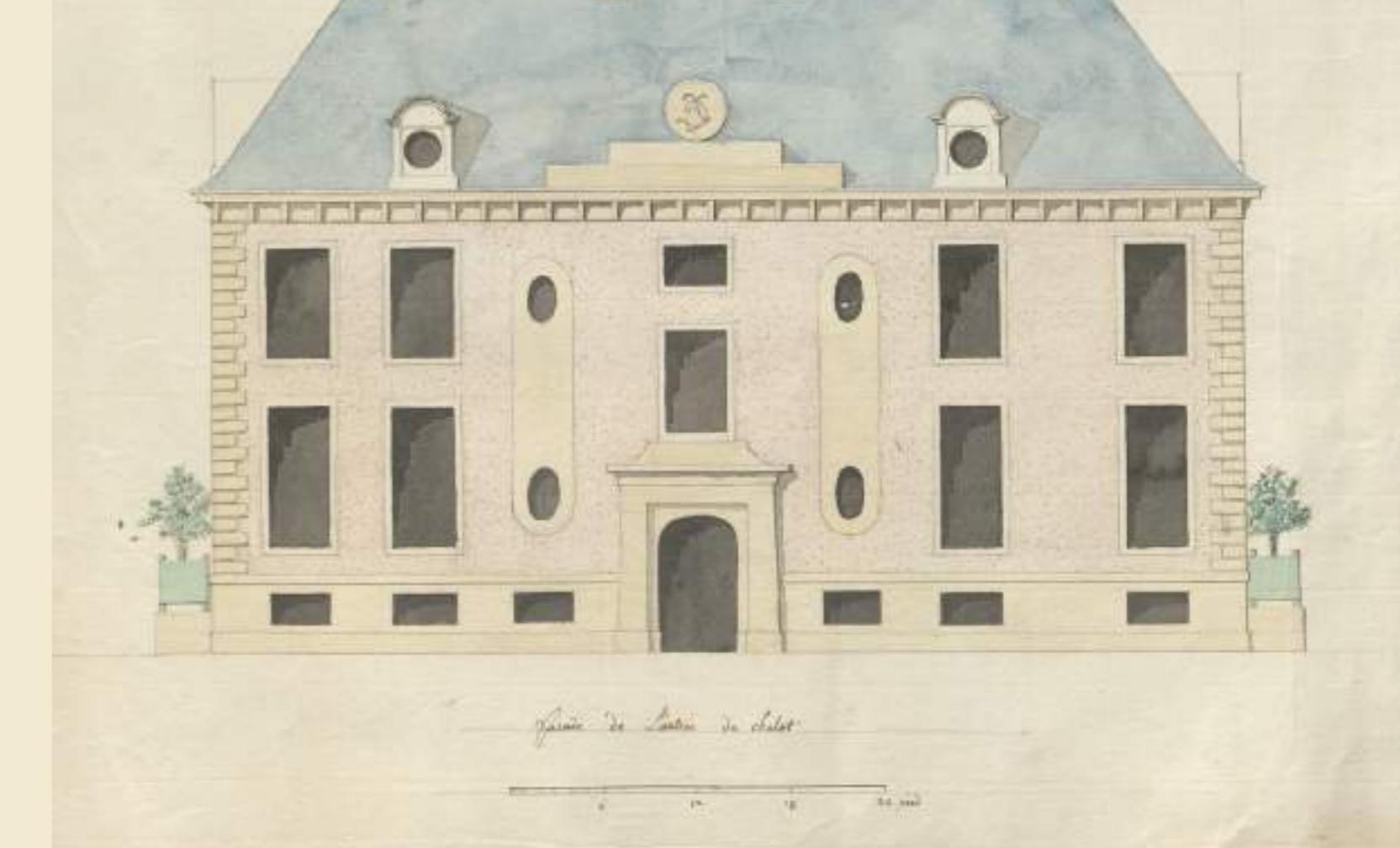
25 ans de collecte
aux Archives
du Calvados



Quelles archives choisit-on de collecter et pour quels usages ?

A travers 25 ans de collecte, les Archives du Calvados vous invitent à découvrir pépites et trésors, mais aussi fonds emblématiques de la recherche en archives, y compris dans leur apparente banalité administrative.

Ces documents, extraordinaires ou non, intimes ou spectaculaires, permettent d'écrire l'histoire du département comme des individus et de constituer la mémoire de demain.



Que choisit-on d'archiver ?

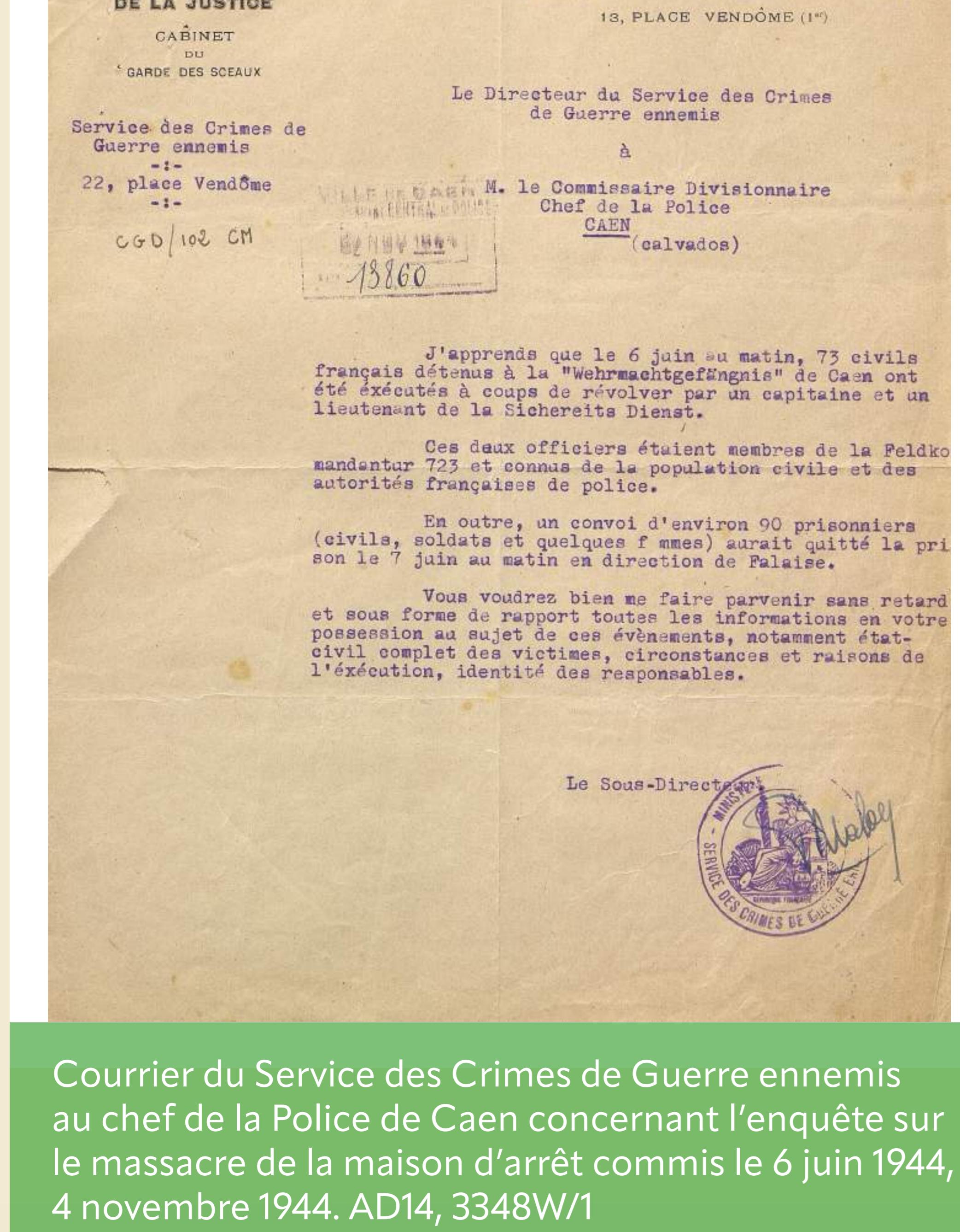
Collecter des archives est une mission fondamentale des Archives du Calvados :

- pour garantir les droits des Calvadosiens, des institutions et administrations. Les archives ont un caractère utilitaire : elles constituent des preuves et sont des aides à la décision, à la planification et à l'action.
- pour permettre de faire l'histoire du Calvados, de ses habitants, de ses institutions, de ses paysages, de son économie, de sa culture...

La collecte des archives se fait par le biais des versements **d'archives publiques** (collecte réglementaire) ou par l'acquisition volontaire **d'archives privées** (entrées dites « extraordinaires »).

Ces archives peuvent être de toute forme et de toute période : archives électroniques, photographies, films, documents sur support papier ou même encore parchemin... Elles concernent toujours le territoire du Calvados et doivent avoir une portée historique ou documentaire précise pour être collectées.

Les archives publiques sont les documents produits par les services de l'Etat dans le département, les collectivités territoriales, les notaires, mais aussi les entreprises et établissements publics, dont les hôpitaux.



Courrier du Service des Crimes de Guerre enemis au chef de la Police de Caen concernant l'enquête sur le massacre de la maison d'arrêt commis le 6 juin 1944, 4 novembre 1944. AD14, 3348W/1

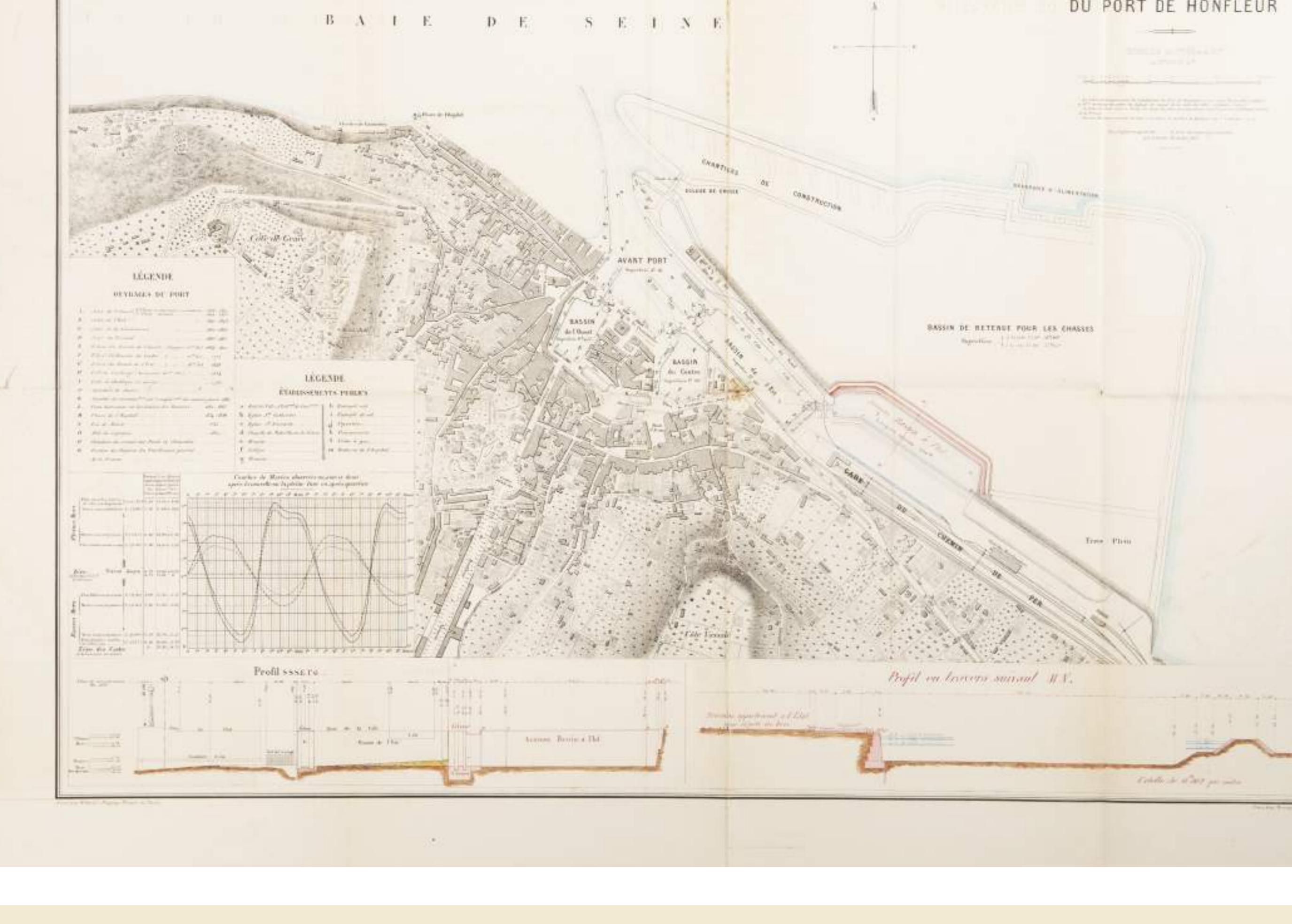
Les archives une fois collectées seront conservées pour l'éternité, il est donc impossible de tout conserver !

La collecte doit ainsi s'associer à un travail d'évaluation et de sélection. L'archiviste détermine l'intérêt des documents, en lien avec les producteurs d'archives, les historiens, les élus et la société civile dans son ensemble.

Dans le Calvados, une attention particulière a été portée aux archives économiques et industrielles, comme les archives de la SMN ou de Moulinex ; mais aussi bien sûr à la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale. La collecte peut aussi concerter des archives politiques, militantes ou syndicales. D'autres domaines sont abordés aujourd'hui comme l'histoire des femmes, des minorités, ou encore de l'Environnement.

Les archives privées proviennent de particuliers (personnes et familles) ou d'organismes privés (entreprises et associations, partis politiques, syndicats, architectes, photographes...). Elles apportent un éclairage complémentaire sur les événements passés et l'histoire du département.

Plan général du port de Honfleur, 1879. AD14, 40S/149



Chaîne de montage dans une usine Moulinex, sans date. AD14, 157/1251



Comment les archives sont-elles collectées ?

Le versement d'archives publiques

Les services producteurs d'archives publiques ont l'obligation de verser les documents d'intérêt historique, selon des modalités définies par le Code du Patrimoine. Les communes de moins de 2000 habitants doivent également déposer leurs archives historiques. C'est le mode d'entrée « ordinaire », qui représente les volumes les plus importants. Ces archives ont parfois un intérêt patrimonial évident, mais elles peuvent aussi être d'abord utiles pour des recherches historiques ou administratives.



Lycée Malherbe, photographie de classe, 1896. AD14, 3155W/192. Versement 2014

La revendication d'archives publiques

Des archives publiques détenues indûment par des personnes privées sont régulièrement restituées, volontairement ou via une revendication formelle. Des trésors ont ainsi été retrouvés par les Archives du Calvados grâce à une veille permanente et à la vigilance de tous ! Le plus souvent, ce sont des registres paroissiaux, des minutes de notaires, ou plus rarement des archives communales.

L'acquisition d'archives privées

Les archives privées peuvent être acquises par le don, le dépôt ou l'achat. Les Archives du Calvados privilégiennent l'acquisition de documents originaux. Si l'acquisition à titre onéreux est une pratique régulière, le don est également courant. Le dépôt, qui n'entraîne pas de transfert de propriété, est moins pratiqué aujourd'hui du fait de ses nombreuses contraintes.

De grandes collectes sont réalisées régulièrement pour mettre l'accent sur une thématique d'intérêt général : histoire des conflits mondiaux, histoire des femmes, histoire de la crise sanitaire de 2019-2020...



Registre paroissial d'Aignerville (B.M.S.), 1605-1654. AD 14, 363EDT/41/3. Revendication 2024

CORMORAN INFOS

Pourquoi cette nouvelle lettre semestrielle ?

Le GONm recueille, grâce à ses adhérents bénévoles, un grand nombre de données concernant le patrimoine naturel normand, en particulier la patrimoine ornithologique.

Il nous semble important que toutes ces informations responsables et décideurs de Normandie des faits marquants - positifs comme négatifs - concernant les oiseaux et le patrimoine naturel normand.

Nous serions heureux de recevoir vos réactions à ce premier envoi. Merci.

Les grands sites normands...

La Normandie est la seule région de France où nichent le harle huppé (trois couples à la réserve GONM de Chausey) et la grue cendrée (deux couples au marais de la Touques). Ces deux espèces ont commencé cette année, pendant la saison de reproduction dans le département de l'Orne.

Le retour du faucon pèlerin nicheur en Normandie a eu lieu cette année : quatre couples ont été observés. Le dernier couple nicheur avait disparu en 1965, victime de l'usage inconsidéré des pesticides, du débâchement et de l'urbanisation.

Autre retour, celle du cerf cerf caupack : 100 couples ont été réinstallés sur un îlot de la réserve du GONM de Chausey, déserté depuis 1979 à la suite du démantèlement des phasmeiers dans la colonie.

Encore plus rares...

La couverture de la revue Cormoran Infos, avec une illustration d'un oiseau.



Grenier à sel de Caen, plan pour la construction de nouveaux dépôts pour le sel, 1723-1729. AD14, 1/814. Achat 2023

Cormoran Infos, revue du Groupe ornithologique normand (GONM), années 1990. AD14, 143FI/14. Dépot 2021

Labourage aux environs de Falaise, 1946. Cliché André Dangoisse. AD14, 143FI/1. Don 2024



La collecte,

et après...

Les archives collectées intègrent le domaine public départemental et seront conservées définitivement.

Toute personne qui le souhaite a le droit d'avoir accès à ce patrimoine sans devoir justifier de sa recherche. Le travail des archivistes est d'en faciliter l'accès et l'exploitation par tous : historiens, passionnés, amateurs ou simples citoyens.

De leur collecte à leur mise à disposition du public, les archives sont classées, conditionnées, décrites dans des inventaires et parfois numérisées et/ou restaurées. La numérisation permet leur préservation et leur diffusion sur internet. Elles font l'objet d'expositions et de publications, sont prêtées pour les projets des musées et institutions patrimoniales. Elles seront encore utilisées et connues bien après nous par les générations à venir.

9,5 millions d'images numérisées



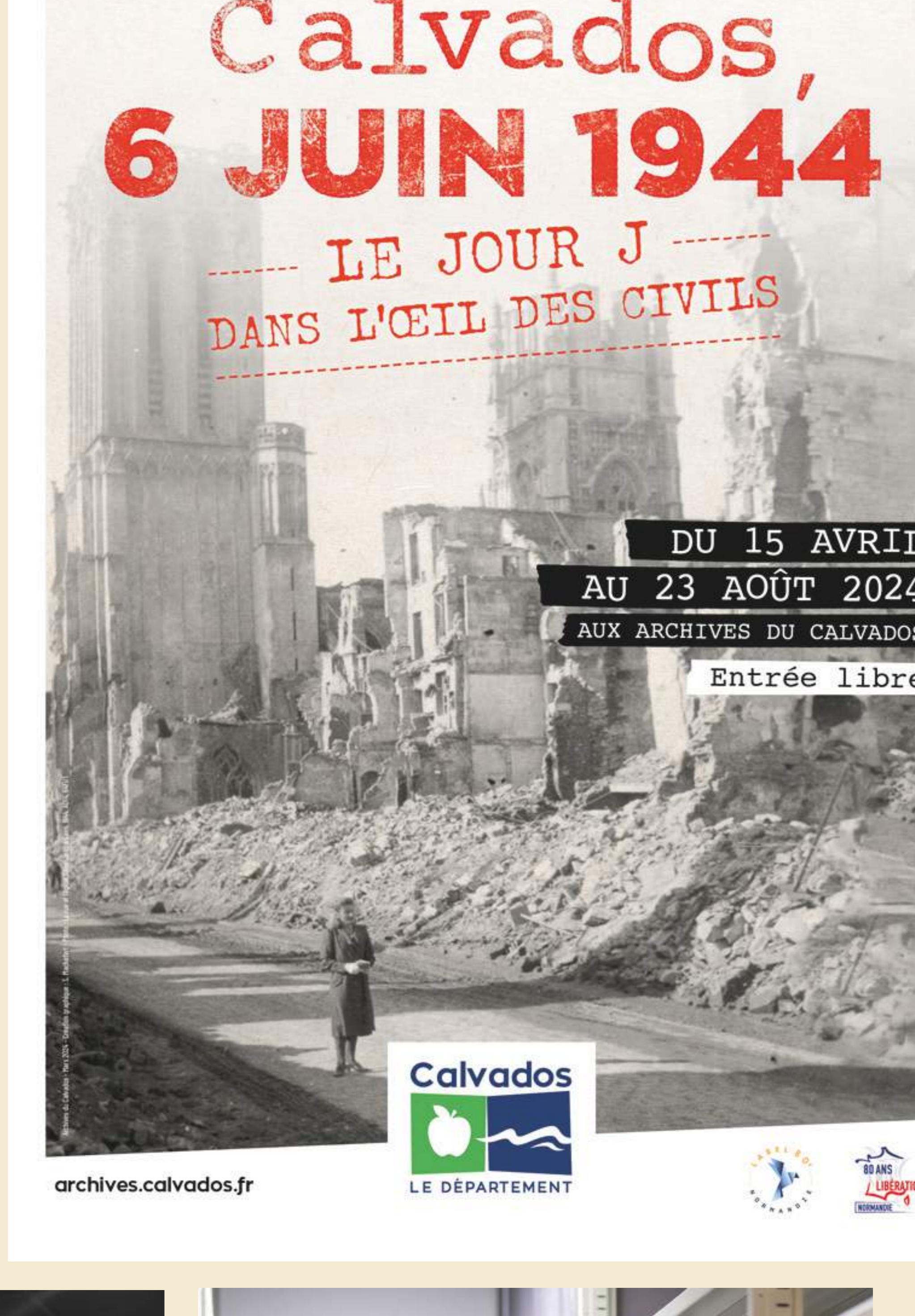
Abbaye de Troarn, chartes, 1120-1505. AD14, 1J/119.
©Laurent Besnehard, 2025. Ce rouleau de 3m de long est numérisé et désormais accessible en ligne.



Rangement en magasin.
©Laurent Besnehard, 2025



La salle de lecture des Archives, 2019.
© Thierry Houyel



DU 15 AVRIL
AU 23 AOÛT 2024
AUX ARCHIVES DU CALVADOS
Entrée libre



Classement des dossiers d'étrangers.
©Laurent Besnehard, 2025

650 000 internautes par an



Visite guidée de l'exposition Des photos dans les Archives, 2023.



Optimisation de l'espace de stockage.
©Laurent Besnehard, 2025

1970
20 km^l d'archives

2025
58 km^l d'archives
dont 40% sont des archives publiques postérieures à 1958



Dépoussiérage d'archives.
©Laurent Besnehard, 2025

3 800 personnes en salle de lecture par an

4 000 demandes de recherche à distance par an



Magasin d'archives.
©Laurent Besnehard, 2025